

## DÉLIBÉRATION du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne-Sud

## SÉANCE du 03 juillet 2014

## Délibération n° 64-2014

Le conseil d'administration approuve les PRP des référents pédagogiques du service universitaires de pédagogie à l'IUT de Lorient, l'IUT de Vannes et à l'ENSIBS.

Membres en exercice : 25 membres

Votes: 20

Pour:

19

Contre:

0

Abstention:

1

Délibération adoptée.

Visa du Président

Jean PEETERS

Document(s) en annexe au présent extrait : Liste des responsabilités ouvrant droit à rémunération au titre du référentiel pour les enseignants-chercheurs et des PRP pour les PRAG et PRCE

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 11 juillet 2014

Document mis en ligne le : 11 juillet 2014